

**Déroutement par conditions aérologiques défavorables,
atterrissage en campagne,
collision avec un obstacle au sol en instruction**

Aéronef	Planeur Schempp Hirth Janus B immatriculé F-CEPS
Date et heure	Jeudi 14 juillet 2011 vers 17 h 15 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Jouy-sur-Morin (77)
Conséquences et dommages	Instructeur et élève légèrement blessés Planeur fortement endommagé

⁽¹⁾Heure locale.**CIRCONSTANCES**

De retour d'un vol local d'une durée d'environ 3 h 50 min, à environ 360 m de hauteur, l'instructeur (en place arrière) et l'élève constatent que le vent de face ne leur permet pas de rejoindre l'aérodrome de Coulommiers (77) situé à environ 9 NM à l'ouest de leur position. L'instructeur décide alors de se dérouter vers l'aérodrome de la Ferté-Gaucher (77) situé à environ 4 NM au sud. Il remarque que le planeur descend régulièrement de 3 à 4 m/s. Il prend les commandes mais ne parvient pas à interrompre la descente. Il décide d'atterrir en campagne. Il demande à l'élève, qui dispose d'une meilleure visibilité, de l'aider à choisir un champ pour se poser. Après plusieurs minutes de recherches, ils identifient un champ de blé fauché. L'instructeur décide d'atterrir dans le sens de la longueur face à l'est. Il estime disposer d'une longueur d'atterrissage supérieure à 200 m et que celle-ci est suffisante. Lors de la finale, l'instructeur constate un vent arrière et aperçoit, face à lui, des lignes électriques et des arbres qui bordent le champ. Il opte alors pour un atterrissage sur la largeur d'un autre champ de blé fauché situé à sa droite. Il effectue un virage serré de 90°. Il estime que la largeur du champ est toujours suffisante pour atterrir. Il indique qu'il atterrit long (à 80 m de la fin du champ mesurés lors de l'enquête) malgré les aérofreins totalement déployés. L'instructeur et l'élève aperçoivent, en fin de roulement à l'atterrissage, des herbes hautes en extrémité du champ. L'instructeur décide d'actionner le palonnier gauche afin de faire un cheval de bois. Le planeur traverse les herbes hautes et une route située en contrebas séparant le champ de blé d'un champ de maïs. Le planeur pivote sur la gauche. Le flanc droit du planeur heurte le talus du champ de maïs et le planeur s'immobilise sur la route.

Le vent provenait du 280° pour 15 kt.

L'instructeur totalisait environ 2 900 heures de vol sur planeur dont environ 75 sur le type. Il explique que les ascendances lors du vol étaient bonnes mais lorsqu'ils ont commencé à rejoindre Coulommiers, les conditions météorologiques se sont dégradées avec la présence d'altocumulus. Les ascendances étaient plus rares et le vent était défavorable.

CONCLUSION

L'accident est dû à un choix inadapté du champ pour l'atterrissage en campagne.

L'instructeur a détecté tardivement les obstacles en extrémité du champ choisi l'incitant à changer de stratégie. Il a alors effectué un atterrissage long sur un autre champ bordé d'obstacles qu'il n'avait pas identifiés. La position de l'instructeur dans le planeur ne lui a pas permis de détecter aisément les obstacles.

Une décision plus précoce d'interrompre le vol aurait pu permettre à l'instructeur de disposer d'une hauteur suffisante pour effectuer une reconnaissance du champ avant l'atterrissage.

Le manuel du pilote de vol à voile indique que la décision d'atterrir en campagne doit être prise avant que la hauteur de survol soit inférieure à 400 m.